

Mars 2018

Position du Groupe GIARDINO



Miliz 
JArmée
www.gruppe-giardino.ch

Milice 
OUlarmée
www.gruppe-giardino.ch

Esercito 
SI di milizia
www.gruppe-giardino.ch

Armada 
GIE da milissa
www.gruppe-giardino.ch

Le mandat donné par la Constitution fédérale doit de nouveau pouvoir être rempli.

L'armée actuelle ne peut pas remplir la mission que la Constitution fédérale prescrit aux articles 2 et 58. Le concept «DEVA» de l'armée est contraire à la Constitution fédérale. DEVA est une décision erronée, tant militaire que politique, et pourrait avoir des conséquences graves pour l'existence de notre pays. Le DEVA n'aurait pas dû être accepté. Nous voulons avoir de nouveau une armée crédible. Le pays et la population doivent pouvoir être à nouveau protégés sur tout le territoire suisse.

La politique de neutralité armée doit de nouveau être appliquée.

L'engagement pris par la Confédération suisse en 1815 de suivre une politique de neutralité armée doit redevenir le principe de base de notre politique de neutralité. Les devoirs qui résultent du traité de La Haye du 18 octobre 1907 pour les pays neutres doivent être préparés en temps de paix déjà. En menant une politique de neutralité conséquente, la Suisse ne peut pas convenir d'une participation unilatérale dans des alliances militaires étrangères. Des partenariats unilatéraux «Partnership for Peace PFP», «plateforme interopératoire IP» et «défense cybernétique de l'OTAN» doivent être dénoncés pour autant que des partenariats correspondants avec des pays

n'appartenant pas à l'OTAN (p. ex. Russie, Chine) ne soient pas conclus.

L'obligation générale de servir doit être rétablie.

Le libre choix entre le service militaire et le service civil doit être aboli immédiatement. L'examen de cas de conscience doit être réintroduit.

Le droit suisse sur les armes qui a fait ses preuves doit être conservé.

Il convient de s'en tenir au traditionnel droit suisse sur les armes. C'est une partie intégrante des droits personnels de chaque concitoyen et de chaque concitoyenne suisse. Il n'est pas discutable. Le désarmement partiel envisagé par le Conseil fédéral est basé sur une profonde méfiance du Conseil fédéral envers nos citoyens et citoyennes. C'est aussi un présage inquiétant sur toute forme de dérive totalitaire.

«La sécurité par la coopération» est un concept inadapté.

Comme le soutien militaire est toujours réciproque, le concept proclamé actuellement de la «sécurité par la coopération» n'est pas compatible avec notre neutralité. La Suisse doit pouvoir se défendre de manière autonome, sans aide étrangère et

ainsi sans devoir dépendre de quelqu'un d'autre. L'armée suisse ne doit pas devenir un module de l'OTAN. L'intégration même de parties de l'armée suisse dans de futures opérations offensives militaires de l'OTAN ou de l'UE ainsi que toutes les négociations déjà planifiées ou entreprises dans ce but doivent être abandonnées immédiatement. La Confédération suisse ne doit jamais se laisser entraîner dans un conflit entre des tiers. Des promesses d'aide ou d'autres obligations dans ce sens doivent être dénoncées immédiatement.

L'armée doit revenir au principe de la milice.

En principe, il n'y a que des «formations de milice». Le principe de la milice doit en particulier être rétabli dans les rangs des officiers. Les expériences civiles de tous les soldats de l'armée sont d'une importance existentielle pour l'armée. Seule une véritable armée de citoyens a une raison d'être en Suisse. Nous refusons de manière décidée la conduite actuelle de l'armée par une administration militaire («conduire depuis Berne»). La milice doit être déchargée dans ses activités hors du service. A cet effet, il faut développer de nouveaux programmes et concepts pour les CR.

Il faut combler les lacunes de la sécurité publique.

Des concepts concrets doivent être élaborés afin de savoir comment combler les lacunes personnelles et matérielles de la

sécurité publique. Cela concerne en particulier le retour à une défense du pays conforme à la Constitution fédérale dans le sens de la protection du pays et de la population. Sont aussi concernés des dispositifs militaires concrets et crédibles pour la protection des nombreuses «infrastructures critiques» dont notre pays a besoin non seulement en cas de conflit mais aussi dans le cas d'une menace terroriste accrue.

Il faut un rapport sur la politique de sécurité se référant à des scénarios que le peuple puisse comprendre.

Nous exigeons du Conseil fédéral un «rapport sur la politique de sécurité», concret, concis, sans excès, mais qui se fonde sur des scénarios concrets et réalistes que la population puisse comprendre. Il faut s'écarter du ton conciliant envers l'OTAN.

La mobilisation rapide doit être réintroduite.

Dans un premier pas, la mobilisation de 35'000 soldats doit être achevée en l'espace de 3 jours et celle des 65'000 soldats restants dans un délai de 10 jours. La réorganisation de la logistique de l'armée doit faire partie de cet objectif.

Dans un deuxième pas, l'ensemble de l'armée doit à nouveau pouvoir être mobilisée et équipée en l'espace de deux jours. Il y a lieu de créer des formations d'alarme

pour la protection d'infrastructures critiques devant être mobilisables en l'espace de quelques heures.

Attaques cybernétiques* et conduite d'une guerre électronique **: l'armée doit pouvoir résister aux influences ennemies dans les domaines électronique et électromagnétique.

L'armée est uniquement responsable de ses propres systèmes et réseaux. Un mélange de sécurité militaire cybernétique avec celle de systèmes d'entreprises, d'autorités et de privés doit être strictement refusé. L'armée n'est pas compétente pour les autres systèmes et réseaux de la Confédération.

Les autres opérateurs d'infrastructures ICT doivent assumer leur propre responsabilité eux-mêmes. Cela vaut aussi pour les systèmes ICT des «infrastructures critiques» civiles pour lesquelles la surveillance incombe aux cantons.

L'«armée high-tech» qui est poussée actuellement est très vulnérable aux mesures électroniques, électromagnétiques et de technique d'information de nos adversaires potentiels. Cette disposition doit être révisée. Il faut en particulier s'aider grâce à des systèmes «low-tech» redondants de réserve qui puissent protéger les fonctions vitales de nos infrastructures en cas de supériorité de l'ennemi dans la conduite de la guerre électronique.

*) cibles d'attaques «cybernétiques»: ordinateurs et réseaux (y-compris software, données, informations) (ICT/IKT)

**) cibles de «conduite de guerre électronique»: systèmes électromagnétiques, systèmes électroniques et électriques (radio, radar, sensors, installations él.)

Réduction des dépenses d'exploitation, augmentation de la liberté d'agir pour l'équipement.

De 5 milliards actuellement, 1 milliard est disponible pour l'acquisition d'équipements. Les presque 4 milliards de frais d'exploitation sont massivement exagérés. Les frais d'exploitation doivent être réduits dans la mesure ou au moins la moitié du budget reste disponible pour les acquisitions d'équipements. Des «budgets spéciaux», des «fonds spéciaux», des «arrêtés de planification» et autres procédés similaires sont inutiles.

Les «propres locations» fictives (factures pro forma) de plus d'un milliard CHF pour l'immobilier qui est depuis longtemps propriété de la Confédération et qui a déjà été payé une fois à charge du budget faussent le budget de l'armée et doivent être supprimées immédiatement («modèle de locataires V»). Avant que les abus fondamentaux et continus du DDPS ne soient réglés, le budget ne doit pas être augmenté et aucun financement particulier ne doit être entrepris.

Nous exigeons en plus une rapide réduction de l'effectif du personnel du DDPS environ proportionnelle à la réduction de moitié de l'armée. Une armée réduite de moitié doit

évidemment pouvoir être dirigée par un nombre de «généraux» réduit de moitié.

L'acquisition de biens d'équipement doit se faire sur le marché mondial.

L'acquisition de biens d'équipement doit se faire sur le marché global en tenant compte du rapport prix/prestation, de la qualité, de la fiabilité, de la dépendance, de la logistique et des exigences suisses. Il convient en particulier de prendre également en considération lors des évaluations des fournisseurs extérieurs à l'espace de l'OTAN. Pour des systèmes-clé, il faut de nouveau se tourner de manière accrue vers une production indigène et s'assurer de sa confidentialité. Grâce à la stricte neutralité, l'industrie d'armement suisse a une grande chance sur le marché mondial.

Les composants critiques de logiciels de systèmes d'armes, de communication, de systèmes de conduite de la guerre électronique CGE et de logistiques doivent reposer dans des mains suisses avec garantie du secret. Ces entreprises proprement suisses doivent être protégées par la Confédération et les cantons contre l'entrave, la menace, la contrainte, les influences et les attaques provenant de l'étranger avec tous les moyens à disposition.

L'armée de l'air doit être renouvelée avec des moyens forts.

Pour assumer la défense aérienne, il faut au moins 70 avions avec la mission de défendre l'espace aérien et pour assurer la reconnaissance ainsi que le combat au sol. A cet effet, il faut au moins quatre aéroports militaires comme infrastructure au sol. Par ailleurs, il convient de réactiver le «knowhow» pour les places d'aviation mobiles/temporaires (tronçons d'autoroutes).

La défense aérienne doit être modernisée avec des systèmes d'armes au sol efficaces.

Toutes les formes de menace aérienne doivent pouvoir être combattues sur le territoire entier de la Suisse et à toutes les altitudes.

Le démantèlement des infrastructures militaires doit être arrêté immédiatement.

La destruction en cours d'infrastructures le plus souvent souterraines selon le «concept de stationnement» dans le cadre du «DEVA» doit être immédiatement arrêtée en vue d'un nouveau concept de l'armée. Une continuation du démantèlement rendrait notablement plus difficile un nouveau développement de la défense du pays. Les infrastructures de combat, de conduite et de logistique actuellement pas utilisées, y-compris les hôpitaux militaires, doivent être conservées et conservées pour un usage futur au niveau de la base.

Confiance

La confiance dans l'armée de milice demeure intacte. Les soldats de l'armée de milice accomplissent leurs devoirs avec savoir et la meilleure conscience possibles ceci avec leurs propres ressources comme celles mises à leur disposition. Ils méritent tous notre reconnaissance.

Les parlementaires fédéraux qui ont obéi aux dirigeants de leurs partis pendant des années et qui ont réduit notre armée de moitié et l'ont ainsi à nouveau affaiblie ont abusé de la confiance de la population. 70 bataillons se sont déjà «rendus» et ont cessé d'exister. Comme si la paix éternelle était arrivée.

Il manque à la direction de l'armée et aux forces de conduite du DDPS la force et le courage de s'opposer à la politique «d'insécurité» irréflective des parlementaires de la Confédération. Avec plusieurs débâcles dans l'acquisition (p.ex. le presque total amortissement du système de conduite des forces terrestres FIS), des décisions malencontreuses dans la conduite avec conséquences malheureuses (p.ex. logistique) et des «pannes» importantes pour la sécurité (p.ex. SRC, RUAG) constituent les relations délabrées du DDPS, perceptibles pour de nombreux citoyens et citoyennes.

Le «Groupe GIARDINO»

Qui sommes-nous?

Le «Groupe GIARDINO» est un défenseur d'une armée de milice, totalement

indépendant du DDPS, «Think Tank» («groupe de réflexion») pour une politique de sécurité suisse crédible. Le Groupe élabore des concepts durables orientés sur l'avenir et se détermine régulièrement sur des processus actuels dans le domaine de la sécurité publique en Suisse.

Fondation

Le «Groupe Giardino» a été fondé en 2010. Appartiennent au «Groupe Giardino» les citoyens et les citoyennes de tous les cantons ainsi que des soldats (actifs ou anciens) qui refusent de manière convaincue une sécurité publique de plus en plus négligée, en particulier dans le domaine de la défense du pays. GIARDINO exige depuis des années un arrêt de ce processus de désintégration. Ceci en sachant que seule une armée citoyenne crédible et efficace peut assurer la pérennité, l'indépendance et la souveraineté de la Confédération suisse.

L'échec de la politique

Avec la décision fatale prise par le Parlement fédéral le 18 mars 2016 «réduction de moitié de l'armée» 14.069 (DEVA), les parlementaires fédéraux irresponsables ont mis à mal la crédibilité de l'armée suisse; ils ont tiré le coup de grâce contre le principe de la milice dans l'armée et ont marqué de facto l'abandon de l'ancienne politique de neutralité armée de la Confédération suisse. Le «Groupe GIARDINO» est la seule organisation qui a demandé un référendum contre la réduction de moitié de l'armée

et qui a transmis dans les délais 44'600 signatures authentifiées à la Chancellerie fédérale, malheureusement manquaient 5'400 signatures pour lancer une votation populaire. Tous les partis politiques et toutes les organisations proches de l'armée avaient saboté ce référendum parce qu'ils avaient une peur-panique d'une votation populaire et à juste titre craint que le peuple suisse refuse une nouvelle réduction de moitié de l'armée et un affaiblissement de celle-ci.

Objectifs

GIARDINO veut reconstruire l'armée de milice et ainsi rétablir la crédibilité de la défense du pays comme cela est prescrit aux articles 2, 58 et 59 de la Constitution fédérale. La neutralité armée doit être rétablie et vécue d'une manière conforme aux engagements en matière de droit international. GIARDINO veut une armée de milice ayant un fort effectif, étant complètement équipée et toujours mobilisable en peu de temps et qui soit orientée contre les menaces les plus dangereuses.

Formation d'une conscience de la sécurité publique

La sécurité publique constitue le fondement de notre Etat et la condition indispensable du bien-être de nous tous. Cette notion doit être rappelée aux citoyens et aux citoyennes. Elle est tombée dans l'oubli de larges cercles de notre population.

GIARDINO veut sensibiliser et intéresser de manière accrue en particulier la jeunesse,

les femmes, l'économie et les soldats de l'armée de milice afin de renforcer notre sécurité publique.

Organisation

Le «Groupe GIARDINO» se compose de 1'000 membres, provenant de manière croissante de la jeune génération ainsi que de soldats actifs, et de plus de 8'000 sympathisants. Les membres actifs peuvent participer à l'un des groupes de travail de GIARDINO et collaborer au sein de ces groupes aux analyses et concepts. Les groupes de travail se réunissent quatre fois par an en séances de plenum où les travaux des groupes sont discutés et adoptés.

Association

Le «Groupe GIARDINO» est une association fondée sur le droit suisse. Elle est entièrement neutre tant sur les plans politique que confessionnel et économique. Le sociétariat est ouvert à toutes les personnes qui souhaiteraient soutenir les objectifs du «Groupe GIARDINO». La cotisation annuelle se monte à Fr. 50. Les membres reçoivent une lettre circulaire paraissant régulièrement et qui informe sur les activités en matière de politique de sécurité du «Groupe GIARDINO». L'assemblée générale, bien fréquentée, se déroule en mai et comporte une conférence donnée par une personnalité importante.

Autres informations:

Blog, statuts, rapports annuels, lettres
circulaires et communication de médias
peuvent être consultés sous
www.gruppe-giardino.ch

Postfach 7701, 6302 Zug
admin@gruppe-giardino.ch

Raiffeisenbank Emmen,
6020 Emmenbrücke
IBAN: CH94 8117 7000 0028 8579 1